

D1 Communiquer sur la procédure Natura 2000

Objectif visé	Priorité
D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site	***

Finalité de l'action	Actions liées
- Informer l'ensemble des acteurs du site sur la démarche et la procédure Natura 2000 et sa mise en œuvre, ainsi que sur les aspects scientifiques, techniques, législatifs et financiers liés à la mise en œuvre	A1,C1,D2, D3, E2

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés	Secteur concerné
- Tous	Ensemble du site

Maîtres d'ouvrage potentiels	Autres partenaires potentiels	Financements potentiels
Ensemble des acteurs, gestionnaires, associations, collectivités	Bureau d'études	MEEDDAT (FGMN), Collectivités locales et territoriales, Agence de l'eau, Financement privé

Coût total estimé
Variable, selon devis.

Enjeux et problématiques
<p>Actuellement, le site fait l'objet de nombreuses réglementations, protections et interdictions (non liées à Natura 2000 mais aux textes de loi et aux périmètres existants), qui se superposent sans réelle lisibilité pour les usagers du site, les gestionnaires et les élus locaux, ainsi que de la désignation en site Natura 2000. Ces nombreuses désignations possèdent des objectifs et obligations qui se recoupent sans toujours se chevaucher. Cela est un handicap pour le développement des objectifs et actions de chacune d'entre elles, car l'information sur la réglementation est dispersée, peu homogène et absente sur certains secteurs. De plus, on constate un manque d'information sur la procédure Natura 2000 (démarche, objectifs, avancement de la procédure, programme d'actions...).</p> <p>L'adhésion des usagers et acteurs du site est indispensable à la réussite des objectifs du réseau Natura 2000, notamment du fait de l'aspect volontaire des actions à mettre en œuvre par les acteurs locaux. Il est donc nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'informer régulièrement les propriétaires, gestionnaires, usagers et les différents partenaires techniques et financiers sur la procédure Natura 2000, le planning prévisionnel, l'état d'avancement, les milieux naturels concernés, les actions réalisées...et d'avoir un retour de la population sur ce projet de territoire ; - D'informer les acteurs locaux sur les aspects scientifiques, techniques, législatifs et financiers liés à la mise en œuvre des actions de restauration et d'entretien des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

Mesures liées à l'action
<p>1. Mesures existantes, à pérenniser et développer</p> <p>➤ <u>1.1 Classeur de liaison Natura 2000</u></p>

Mesures liées à l'action

Ce document de vulgarisation de la procédure est disponible en mairie. Un document de vulgarisation de l'état initial du document d'objectifs est consultable en mairies de Ploemeur et de Guidel. Un cahier de concertation permet aux personnes le consultant de déposer leurs remarques. Ce document nécessiterait d'être mis à jour régulièrement. Une synthèse des remarques permettra d'évaluer l'avis de la population sur le site.

➤ **1.2 Conférences sur Natura 2000**

La première conférence a eu pour thématique « Natura 2000 : comment améliorer la qualité de nos milieux naturels tout en maintenant les activités humaines ? Application dans le Pays de Lorient sites de Ploemeur-Guidel, Ile de Groix et Rivière du Scorff ». Elle a eu lieu le 31 mai 2005, à 18 h au Domaine du Lain dans le cadre de la semaine du développement durable. Ce type d'action est à répéter et développer, par exemple en organisant des conférences grand public sur Natura 2000 avec des thèmes variés : présentation de la procédure, des milieux naturels, des actions de restauration...avec sorties sur le terrain pour certaines.

➤ **1.3 Page Internet commune pour les sites Natura 2000 de Cap l'Orient agglomération avec un lien sur les sites des Communes concernées (Guidel, Ploemeur, Clohars Carnoët et Quimperlé)**

Cette page Internet fait une présentation succincte de Natura 2000 ainsi que de sa mise en œuvre sur l'ensemble des sites de la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient, sur le site internet www.caporient.com. Le classeur de liaison (document grand public) et le document d'objectifs pourront être téléchargeables. Un lien pourra être fait avec les sites des communes concernées

2. Mesures proposées

➤ **2.1 Animer et enrichir une page Internet spécifique à ce site Natura 2000**

Créer un site Internet www.n2000.laitaguidelploemeur.fr avec un lien sur la page de Cap l'Orient agglomération, la COCOPAQ et des Communes concernées (Guidel, Ploemeur, Clohars Carnoët et Quimperlé)

➤ **2.2 Parution d'articles dans la presse**

La parution d'articles de presse locale est un relais important auprès de la population locale et sera réalisée au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions. Ces articles pourront également paraître dans les nouvelles de Cap l'Orient agglomération et dans les bulletins municipaux et de la COCOPAQ.

➤ **2.3 Réalisation et diffusion d'un document de synthèse sur la procédure Natura 2000**

Ce document d'information devra permettre aux élus, techniciens et autres acteurs d'avoir le même niveau d'information. En particulier, l'évaluation de l'impact des projets d'aménagement sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire est à préciser. Il sera également opportun de préciser l'articulation de Natura 2000 avec les autres procédures d'aménagement du territoire.

➤ **2.4 Intervention dans les services urbanisme, espaces naturels et espaces verts, conseils municipaux et conseil de communauté**

Une formation spécifique à la procédure Natura 2000 sera proposée aux acteurs ayant en charge des dossiers d'aménagement du territoire ou de gestion des espaces naturels et espaces verts. Ainsi, le chargé de mission Natura 2000 pourra réaliser des interventions dans les services de Cap l'Orient agglomération, de la COCOPAQ, du SMEIL, des Communes de Guidel, Ploemeur, Clohars-Carnoët et Quimperlé ainsi que lors des Conseils Municipaux et de Communauté.

➤ **2.5 Intégration des données sur Natura 2000 dans les documents d'urbanisme et dans les SIG des collectivités**

Il s'agira de s'assurer que les préconisations du DOCOB et les données Natura 2000 ayant un impact réglementaire (périmètre Natura 2000 et cartographie des habitats et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire) soient pris en compte dans les documents d'urbanisme existants (POS, PLU, carte des servitudes, SCOT). Pour cela, il est nécessaire de se renseigner sur le traitement de cette question à l'échelle nationale. L'intégration des données sur Natura 2000 au sein des SIG des collectivités permettra de connaître les informations liées à Natura 2000 sur chaque parcelle (au

Mesures liées à l'action	
moment des instructions de permis par exemple) pour éviter des erreurs liées à une mauvaise information.	
<p>➤ 2.6 Former les équipes de gestion</p> <p>Organisation de journées de formation et d'information spécifique des agents de terrain et responsables de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la gestion des habitats d'intérêt communautaire par la visite d'autres sites exemplaires, - à la palette végétale à utiliser en espaces verts pour favoriser la biodiversité, - aux actions menées et proposées... <p>➤ 2.7 Informer individuellement les acteurs économiques</p> <p>Rencontrer les acteurs économiques dont l'activité présente une interaction importante avec l'environnement et les milieux naturels, et faire une information spécifique à chaque type d'acteur : information individuelle des agriculteurs par courrier pour ceux ayant des parcelles en périmètre Natura 2000, rencontre des exploitants de campings, hôtels pour leur distribuer les plaquettes d'information et les sensibiliser à l'intérêt de préserver leur outil de travail qu'est le site naturel, rencontre des structures telles que le golf de Ploemeur, l'exploitation des Kaolins...</p>	

Calendrier prévisionnel						
Mesure	Année					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
1.1 Classeur de liaison Natura 2000	X	X	X	X	X	X
1.2 Conférences sur Natura 2000	X	X	X	X	X	X
2.1 Réaliser et animer un site Internet	X	X	X	X	X	X
2.2 Parution d'articles dans la presse	X	X	X	X	X	X
2.3 Réalisation et diffusion d'un document de synthèse sur la procédure Natura 2000	X					
2.4 Intervention dans les services urbanisme, espaces naturels et espaces verts, conseils municipaux et conseils de communauté		X	X	X	X	X
2.5 Intégration des données sur Natura 2000 dans les documents d'urbanisme		X				
2.6 Former les équipes de gestion	X	X	X	X	X	X
2.7 Informer individuellement les acteurs économiques		X	X	X	X	X

Coûts estimatifs	
Mesure	Estimation
1.1 Classeur de liaison Natura 2000	/
1.2 Conférences sur Natura 2000	Sur devis
2.1 Réaliser et animer un site Internet	/
2.2 Parution d'articles dans la presse	/
2.3 Réalisation et diffusion d'un document de synthèse sur la procédure Natura 2000	Sur devis
2.4 Intervention dans les services urbanisme, espaces naturels et espaces verts, conseils municipaux et conseils de communauté	/
2.5 Intégration des données sur Natura 2000 dans les documents d'urbanisme	/
2.6 Former les équipes de gestion	Sur devis
2.7 Informer individuellement les acteurs économiques	/

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif	
Mesure	Indicateurs
1.1 Classeur de liaison Natura 2000	Réalisation et mise à jour du classeur
1.2 Conférences sur Natura 2000	Réalisation, facture

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif	
Mesure	Indicateurs
2.1 Réaliser et animer un site Internet	Réalisation, facture
2.2 Parution d'articles dans la presse	Articles
2.3 Réalisation et diffusion d'un document de synthèse sur la procédure Natura 2000	Réalisation, facture
2.4 Intervention dans les services urbanisme, espaces naturels et espaces verts, conseils municipaux et conseils de communauté	Rapports d'intervention, factures
2.5 Intégration des données sur Natura 2000 dans les documents d'urbanisme	Réalisation, rapport d'activité
2.6 Former les équipes de gestion	Facture, rapport d'intervention
2.7 Informer individuellement les acteurs économiques	Rapport d'activité
Objectif	Évolution des connaissances des acteurs ciblés de la procédure